



**CONTRAT**  
**Université Polytechnique**  
**Hauts de France - UPHF**  
**Fédération Universitaire**  
**Pluridisciplinaire de Lille -**  
**FUPL**  
**2020-2024**



## **CONTRAT**

**Université Polytechnique Hauts de France - UPHF**  
**Fédération Universitaire Pluridisciplinaire de Lille - FUPL**  
**2020-2024**

Entre,

**Le Ministère de l'enseignement  
supérieur, de la recherche et de  
l'innovation**

**L'Université Polytechnique Hauts  
de France - UPHF**

**La Fédération Pluridisciplinaire  
de Lille – FUPL - dont  
particulièrement L'Institut  
Catholique de Lille**

*Il est établi le présent contrat pour les années 2020 à 2024.*

*Ce contrat fera, avant renouvellement, l'objet d'une évaluation de ses résultats au regard des objectifs poursuivis et des engagements pris.*

*Fait à Paris, le :*

**La directrice générale de l'enseignement  
supérieur et de l'insertion professionnelle**

**Le Président de l'Université Polytechnique  
Hauts de France - UPHF**

**Anne-Sophie BARTHEZ**

**Abdelhakim ARTIBA**

**Le Président exécutif de la Fédération  
Pluridisciplinaire de Lille - FUPL**

**Patrick Scauftaire**

# SOMMAIRE

## **I. Présentation générale**

*I.1. Université Polytechniques Hauts de France*

*I.2. Fédération Universitaire Pluridisciplinaire de Lille – FUPL*

*I.3. Contrat UPHF - FUPL relatifs aux « projets de développement »*

## **II. Axes Stratégiques**

*Axe 1 -Diplomation et Pédagogie :*

*Objectif 1.1 - Diplomation*

*Objectif 1.2 –Prélude (Licence approche par compétences), U-Chain (bac – 3, bac + 3),*

*Alternance, Formation continue*

*Objectif 1.3 – Campus numérique*

*Axe 2 - Recherche :*

*Objectif 2.1 – École Doctorale - ED*

*Objectif 2.2 – École Universitaire de Recherche - EUR*

*Axe 3 -Universités et Territoires :*

*Objectif 3.1 - Expertises*

*Objectif 3.2 - Pépite*

*Objectif 3.3 – Village-Campus ARTIsanat et Métiers 4.0*

*Axe 4 -International :*

*Objectif 4.1 – Université européenne*

*Objectif 4.2 – Alliances transfrontalières de proximité*

## I. Présentation Générale

### I.1. Université Polytechnique Hauts de France

Durant les 3 dernières années, l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC), à l'aune des observations réalisées par le Haut Comité à l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES), la Cour des Comptes (CC) et l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche (IGAENR), a opéré sa mutation en l'Université Polytechnique Hauts-de-France. En effet, les rapports de ces différentes instances nous ont alertés sur la fragilité du modèle de l'UVHC dans un milieu universitaire en pleine mutation. Si nous pouvions être reconnus pour notre excellence dans certains domaines, nous ne pouvions prétendre dans aucun de ces domaines à jouer le rôle de leadership. Ambitieuse, et soucieuse de trouver une voie pour assurer l'avenir de l'université en toute autonomie, la gouvernance et la communauté universitaire ont développé un modèle susceptible de lui donner ce leadership.

L'idée de base de l'Université Polytechnique Hauts-de-France consiste à présenter l'établissement par le prisme de deux pôles : Sciences & Technologies, d'un côté, Humanités, de l'autre, permettant ainsi une plus grande agilité, avec une structuration rationalisée pour gagner en efficacité et en visibilité. L'esprit Université Polytechnique n'est pas une simple circulation entre les disciplines, mais un véritable réensemencement où les forces disciplinaires sont renforcées parce qu'elles prennent pour *modus vivendi* l'interdisciplinarité.

Sur les plans de la recherche et de la formation, l'UVHC pouvait se présenter comme multidisciplinaire hors santé, avec un partage pour moitié, au niveau des étudiants, entre les Sciences & Technologies et les Humanités. Sur le plan de la formation dans le domaine des S&T, on peut rappeler l'existence de l'ENSIAME, école d'ingénieurs interne à l'UVHC, et qui était INSA-Partenaire, alors que dans celui des Humanités, on peut rappeler des partenariats avérés avec l'École Supérieure d'Art et de Design de Valenciennes (ESAD), et l'École Supérieure d'Art de Cambrai (ESAC).

Ainsi, forte d'un projet innovant, s'appuyant sur un environnement riche de partenariats et tirant partie de l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018, le projet de l'Université Polytechnique Hauts-de-France s'est concrétisé dans une démarche collaborative, associant fortement l'ensemble de la communauté universitaire.

L'architecture globale d'une telle université a été définie en deux grands pôles de recherche et de formation, fortement interconnectés, favorisant ainsi multidisciplinarités et fertilisations croisées :

- le pôle "Sciences et Technologies" comprenant les domaines des sciences et technologies, sciences de la vie et santé ;
- le pôle "Sociétés et Humanités", regroupant les domaines des Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, Droit, Économie et Gestion.

L'Université Polytechnique Hauts-de-France est devenu un établissement expérimental créé en application de l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018, par décret du 10 septembre 2019. Elle est créée à partir des établissements préexistants :

- l'Université de Valenciennes, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel auquel s'applique le statut d'université fixé par les articles L. 712-1 à L. 712-10 du code de l'éducation ;
- l'École Supérieure d'Art et de Design de Valenciennes, ci-après désignée « ESAD de Valenciennes », établissement public de coopération culturelle ayant une mission d'enseignement supérieur, créée par arrêté du Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais en date du 7 décembre 2010 ;
- l'École Supérieure d'Art de Cambrai, ci-après désignée « ESA de Cambrai », établissement public de coopération culturelle ayant une mission d'enseignement supérieur, créée par arrêté du Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais en date du 7 décembre 2010.

Enfin, simultanément à la création de l'UPHF est créé un Institut National des Sciences Appliquées Hauts-de-France : l'INSA Hauts-de-France (INSA HdF) établissement composante de l'UPHF. L'INSA est créé par le regroupement de l'ENSIAME (École Nationale Supérieure d'ingénieurs en Informatique,

Automatique, Mécanique, Énergétique et Électronique), l'ISTV (Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes) et la FSMS (Faculté des Sciences et Métiers du Sport).

## I.2. Fédération Universitaire Pluridisciplinaire de Lille - FUPL

La Fédération Universitaire Pluridisciplinaire de Lille –FUPL– est une alliance d'établissements autonomes qui se retrouvent dans un alignement fédératif sur les valeurs essentielles de l'humanisme chrétien, du service de l'intérêt général aux cotés des structures publiques de la République, dans un élan de progrès et d'humanisme pro-européen.

Cet ensemble fédératif a une gouvernance qui repose sur une Assemblée Générale composée du Président et du Directeur des établissements membres. La présidence de la FUPL est assurée par un Administrateur Général, personnalité reconnue de la société civile, et par un Président exécutif, élu par le Conseil Universitaire, composé de représentants des équipes des établissements membres.

La FUPL rassemble des établissements autonomes, indépendants sur les plans stratégiques et financiers, juridiques et disposant de leur gouvernance propre. Ce sont toujours des structures à but non lucratif participant à l'intérêt général : EESPIG, Établissements d'Enseignement Supérieur Privés associatifs d'Intérêt Général, et ESPIC, Établissement de Santé d'Intérêt Collectif.

Les EESPIG sont :

- l'Institut Catholique de Lille (ICL) et les écoles rattachées aux facultés (ESPOL, Pôle IIID, IFsanté, GESS, ESPAS-ESTICE, ISTC...);
- l'EDHEC, école de management - business-school ;
- l'IESEG, école de management - business-school ;
- YNCREA Hauts-de-France (HEI, ISA, ISEN), école d'ingénieurs ;
- ICAM, école d'ingénieurs, l'ICAM Lille est composante de Groupe ICAM, EESPIG national.

Le HCERES est venu en 2019 évaluer l'ensemble (FUPL) avec des comités filles pour chaque EESPIG. Il a produit des rapports séparés par EESPIG et agrégés dans un rapport global (FUPL). Du point de vue des contrats avec l'État, chaque EESPIG a un contrat qui lui est propre (objectifs et indicateurs). Au niveau de la FUPL, un contrat d'alliance vient agréger l'ensemble. La majorité des projets, dont chaque établissement à la maîtrise, nourrissent à des niveaux divers l'Alliance de la FUPL avec l'UPHF, Université Polytechnique Hauts-de-France, Valenciennes.

Aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche susmentionnés s'ajoute le secteur santé social de la FUPL, composé de deux ensembles :

- les hôpitaux ESPIC : Hôpital Saint Philibert (Lille-Lomme), Hôpital Saint Vincent de Paul (Lille) et Hôpital Ste Marie (Cambrai) ;
- les Ehpad et activités associés : Ehpad Saint-Antoine de Padoue (Lille), Ehpad St François de Salles (Lille-Lomme), Ehpad Notre Dame de l'Accueil (Lille)...

Chaque établissement étant indépendant juridiquement et financièrement, l'ensemble du périmètre de la FUPL se caractérise au global aujourd'hui par les éléments chiffrés suivants :

- 35 000 étudiants dont 24 000 dans la métropole lilloise ;
- Près de 10 000 salariés dont 5 500 permanents ;
- 1500 lits de soin et de prendre soin (Hôpitaux – EHPAD – HAD) ;
- 15 unités et instituts de recherche ;
- 800 M€ de budget annuel consolidé des établissements de la fédération.

La FUPL s'inscrit, depuis la fondation de l'Université Catholique de Lille en 1875, dans un territoire qui la porte autant qu'elle cherche à le faire réussir. Avec le temps, des interactions fécondes se sont tissées avec différents milieux, acteurs et entrepreneurs et lieux, tant localement qu'internationalement, notamment par sa place au sein de l'Union des Établissements d'Enseignement Supérieur Catholiques (UDESCA), de la Fédération des Universités Catholiques d'Europe (FUCE), de la Fédération Internationale des Universités Catholiques (FIUC), dans le respect de la constitution apostolique Ex corde Ecclesiae (15 août 1990) et de ses Ordonnances pour la France (7 novembre 2009).

En fidélité à ces fondements, la FUPL et les établissements qui la composent accomplissent leur mission selon les principes ci-après énoncés dans le préambule des statuts et la charte de la fédération :

- Mettre en œuvre une formation intégrale : scientifique, technique, professionnelle, humaine et spirituelle ; favoriser l'acquisition, par les étudiants, d'une capacité à appréhender globalement les sujets complexes en entrant en relation co-créative avec des étudiants et des experts de disciplines différentes des leurs.
- Promouvoir l'excellence en développant au meilleur niveau, une recherche fondamentale et appliquée, qui garantisse la qualité des formations proposées, tout en réfléchissant dans les équipes aux conséquences humaines, sociales et environnementales de leurs découvertes.
- Stimuler l'interactivité en ouvrant pour les étudiants et les enseignants-chercheurs, des écosystèmes hybrides favorisant le métissage culturel et disciplinaire au service d'une vision positive du monde.
- Favoriser l'interpellation critique de la société pour que toute personne, à chaque étape de sa vie, puisse trouver les chemins de sa liberté au service du développement et de la solidarité.
- Favoriser à tous les niveaux et dans tous les lieux à la fois la parité et la diversité.

Le projet de tous les établissements laisse place à une forte dimension participative et de mobilisation des équipes.

La stratégie de la FUPL et des établissements qui la compose, repose sur la conviction que la recherche et l'innovation seront des facteurs de différenciation réclamant des synergies fortes et que la capacité à dématérialiser partiellement la relation pédagogique sera un facteur de performance sur le marché mondialisé.

L'approche stratégique retenue par l'Université Catholique de Lille ne s'impose pas à ses membres comme ce serait le cas avec une stratégie « chapeau », mais est déclinée en véritable stratégie d'alliance qui se décline sous différents axes et qui s'invente, s'infléchit, se complète en permanence pour à la fois porter la dynamique impulsée par chaque établissement membre et favoriser la construction d'une dynamique commune « Université Catholique de Lille ».

Les établissements portent en propre leurs activités de formation (initiale, apprentissage, continue...), de recherche et de prestations. Leurs stratégies relèvent de leur responsabilité propre, en les articulant avec les stratégies collectives portées par la fédération.

La FUPL intervient dans des domaines multiples et sous des formes d'organisations variées :

- Représentation des membres institutionnellement dans différents regroupements régionaux ou nationaux.
- Organisation et gestion de certains domaines opérationnels mutualisés, tels que la restauration et le logement étudiant sur le Campus Vauban, les services de santé, l'aide sociale et la Bibliothèque Universitaire.
- Impulsion et animation de l'engagement des membres dans des domaines de percés stratégiques tels que les écosystèmes innovants, le projet de transition énergétique et sociétale, le campus créatif...

- Structuration d'une animation collective dans divers domaines à caractère transversal : pédagogie, orientation, vie étudiante, recherche, culture, communication, international.
- Dans le domaine de l'international la Fédération porte en propre une démarche non-exclusive de développement et de gestion de partenariats au profit de ses membres.

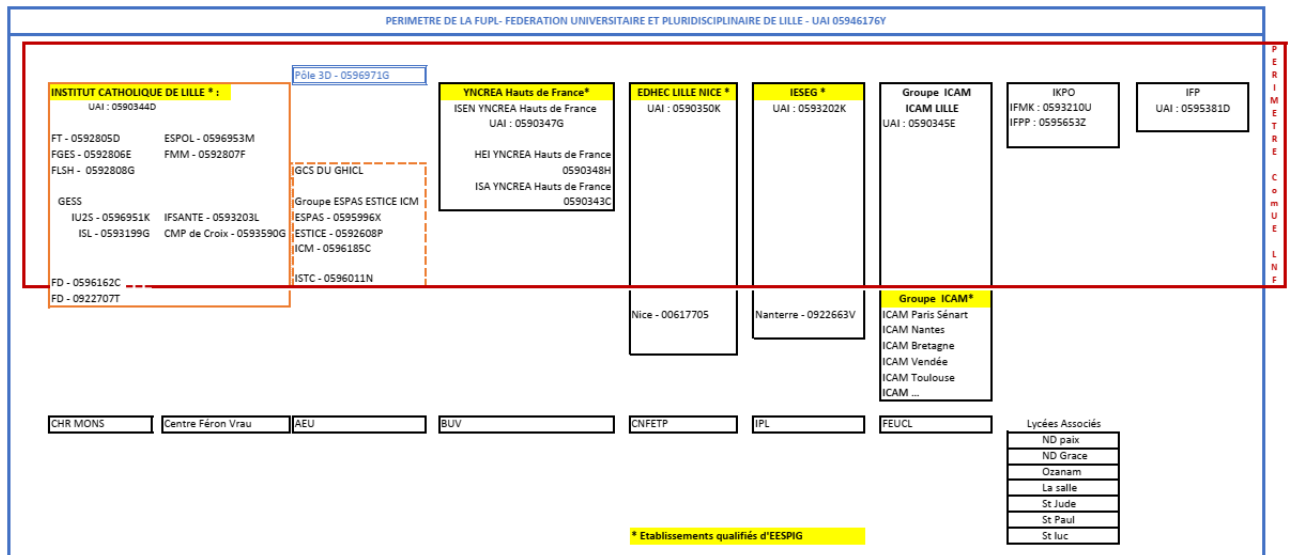


Figure 1 : représentation de l'ensemble des membres de la fédération

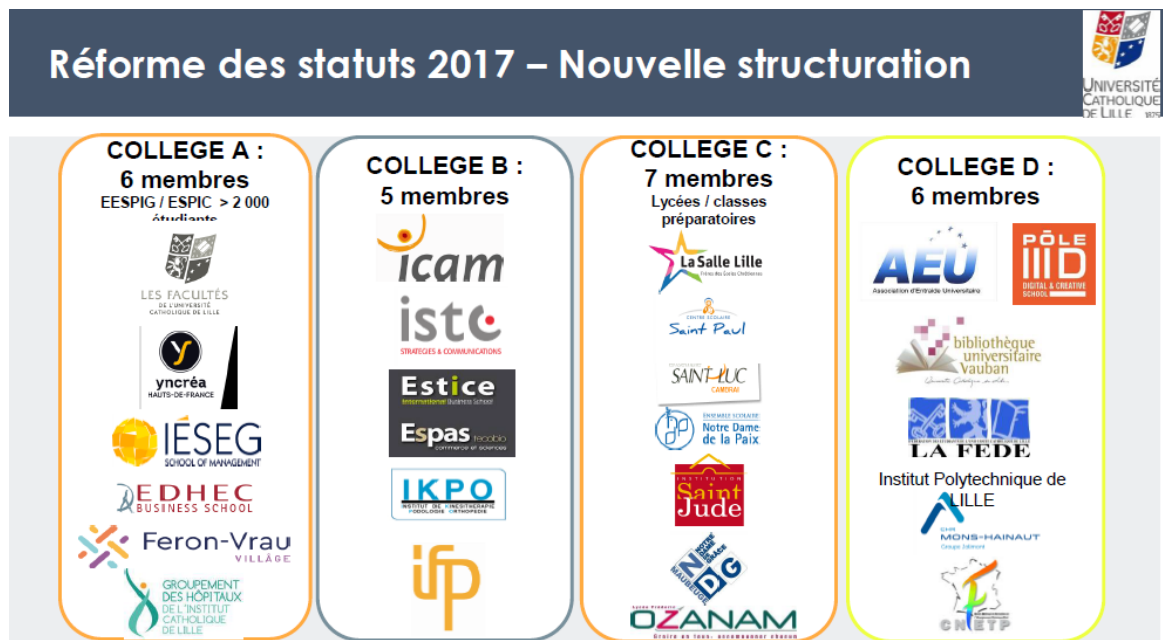


Figure 2: Répartition des membres en collèges

### I.3. Contrat UPHF - FUPL relatifs aux « projets de développement »

L'Alliance universitaire polytechnique UPHF-FUPL pour le portage de projets de développement se décline en axes stratégiques dans un objectif de développement national et international. Il répond aux défis du schéma régional enseignement supérieur, recherche, innovation (SRESRI) des Hauts-de-France et aux recommandations du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). L'Alliance a vocation à contribuer fortement au développement économique, social et culturel, notamment de la région des Hauts-de-France.

---

#### *AXE 1 – Diplomation et Pédagogie :*

---

##### **Objectif 1.1 –Diplomation**

###### *Projet et leviers d'actions :*

L'objectif de l'Alliance est de rechercher les meilleures conditions de diplomation et de diminuer, voire de faire disparaître, le nombre de recours à des jurys rectoraux. Il s'agira de déployer un nouveau cadre de diplomation pour les formations, en participant à l'élaboration des demandes d'**accréditation de formation** et d'arriver, à terme, à ce que toutes les formations soient conventionnées.

Pour préparer le conventionnement des formations des établissements de la FUPL, et notamment ceux de l'ICL et des établissements associés relevant du périmètre EESPIG dans le cadre du contrat quinquennal 2015-2019, le texte de la convention-cadre avait été revu et co-construit avec les vice-présidents du conseil de la formation et de la vie universitaire des universités de la ComUE Lille-Nord de France. La mise en place de conventions avec les universités publiques partenaires ou, à défaut, d'un jury rectoral en lien avec le rectorat d'académie, a permis la délivrance de diplômes d'État, ainsi que l'inscription de ces formations au répertoire national de la certification professionnelle. À ce sujet, le rapport du HCERES (HCERES FUPL/ICL, campagne d'évaluation 2018-2019) pointe :

- « Une offre large de licences et masters avec des spécificités pour un positionnement singulier dans l'offre de formation régionale soumis à des freins institutionnels ».
- « Un dialogue institutionnel et académique difficile avec les acteurs publics de l'enseignement supérieur reposant entre autres sur la différence notable de modèle économique et rendant instables tout maintien et prospective de la politique en particulier dans le cadre de sa mission de formation ».
- En lien avec ces recommandations et la transformation de l'ESR régional, il convient dans le cadre de l'Alliance UPHF-FUPL de rechercher de meilleures conditions de diplomation afin de stabiliser et pérenniser l'offre de formation tout en préservant un partenariat constructif avec les universités publiques avec lesquelles un conventionnement a pu être établi.



**Tableau 1.** Niveau d'engagement dans la création de nouveaux parcours des établissements de la FUPL.

S'engage clairement dans la création de nouveaux parcours de licence et master avec l'UPHF	- ICL EESPIG (les facultés, ESPOL, ETHICS, Pôle 3D, ISTC, ESPAS-ESTICE, ...)
Ne s'engage pas à ce stade mais reste en éveil et ouvert à une évolution au cours du contrat	- YNCREA - ICAM
Ne s'engage pas à ce stade et ne voit pas de perspectives à ce stade	- EDHEC - IESEG

Indicateurs
Nombre de diplômes co-accrédités et/ou en convention

## Objectif 1.2 –Prélude (Licence approche par compétences), U-Chain (bac – 3, bac + 3), Alternance, Formation continue

### *Projet et leviers d'actions :*

L'UPHF et l'ICL/FUPL ont conduit une réflexion commune pour transformer l'offre de formation en vue de mettre en place de véritables parcours de réussite intégrant transdisciplinarité et approche par compétences. Ces principes contribuent à une orientation progressive et active du projet de formation de l'étudiant, permettant ainsi une remédiation pour favoriser la réussite de celui-ci. L'innovation est d'inscrire en cible une démarche prospective d'identification des compétences et de leur certification en favorisant l'émergence de nouvelles formations pluridisciplinaires. L'objectif est de déployer progressivement cette approche dans l'ensemble des entités permettant la modularité, la flexibilité et la personnalisation des parcours.

L'introduction de l'approche par compétences articulée avec les écosystèmes innovants, le monde socio-économique et son environnement pluridisciplinaire, est un terreau favorable à l'émergence de formations interdisciplinaires répondant aux besoins émergents et à l'identification des nouveaux métiers.

En outre par cette approche l'Alliance UPHF -FUPL se donne les moyens de réussir le déploiement des réformes actuelles (loi ORE, études de santé, décret licence, loi « avenir formation professionnelle »), de créer de nouveaux produits de formations interdisciplinaires, de transformer l'offre de formation.

Dans ce cadre et pour accompagner la mise en œuvre, l'UPHF et la FUPL/ICL ont répondu à un appel à projet de l'ANR et ont été retenus pour le projet PRÉLUDE (PIA3 NCU - ANR-18-NCUN-0019),

L'objectif est de transformer l'offre de formation de Licence en Blocs de Compétences.

Le projet PRÉLUDE (Parcours de Réussite en Licence Universitaire à Développement Expérientiel, ANR-18-NCUN-0019) est une réponse innovante et expérimentale supportant le déploiement de l'arrêté relatif au diplôme national de licence.

La licence pluridisciplinaire PRÉLUDE orientée vers des champs d'activités émergents est un réel levier pour atteindre cet objectif.

Différentes initiatives seront déployées :

- Softs skills.
- Accompagnement vers la réussite.

- Rendre les jeunes, acteurs tout au long de leur parcours de formation.
- Objectif Master : dispositif d'accompagnement pour améliorer le passage de la Licence au Master.
- ...

Pour poursuivre la construction de leur écosystème universitaire en l'étendant au système scolaire en vue de formaliser le continuum bac-3/bac+3, l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) et les Facultés de l'Université Catholique de Lille (dit Institut Catholique de Lille, ICL) ont déposé dans le cadre des appels à projets PIA « dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures » un projet intitulé UChain.

Bien que ce dernier n'ait pas été retenu, l'UPHF et l'ICL ont le souci de favoriser la réussite du projet d'orientation des élèves. Ce projet est à la croisée de nombreux enjeux de transformation sociétale, économique et technologique. Il s'appuie sur l'essaimage des innovations nées du projet PRÉLUDE, à savoir :

- Une innovation méthodologique : contenus et capitalisation progressive des activités d'orientation de la classe de 4ème à la classe de terminale.
- Une innovation organisationnelle : écosystème composé des différents acteurs de l'orientation co-élaborant des nouveaux dispositifs d'information, de découverte et d'accompagnement.
- Une innovation d'accompagnement des publics en difficulté et des décrocheurs : détecter et révéler de nouvelles compétences de chaque élève.

Ces innovations permettront aux futurs étudiants de construire une orientation progressive par des choix positifs et éclairés : #MonExpérienceMonOrientation

À partir de l'écosystème d'orientation existant, ces innovations du projet offriront de nouvelles possibilités pour les dispositifs d'information et de coordination par quatre grandes actions :

- Co-designer avec la communauté des acteurs de l'orientation, un parcours éducatif et progressif d'orientation précisant les activités et les contenus d'un « savoir s'orienter », en engageant l'orientation comme objet d'apprentissage composé de savoirs spécifiques, d'approches expérientielles progressives et évaluables.
- Créer des expériences d'orientation offrant de nouvelles rencontres et des possibilités de construction personnalisée des choix d'avenir et révéler les talents des élèves et des décrocheurs : les Fabriques de l'Orientation.
- Créer un espace de capitalisation et de dépôts des différents jalons du parcours d'orientation complétant les différents vœux d'orientation : la Box Avenir.

L'ensemble des actions permettront pour chaque élève de devenir alors le co-designer de son expérience d'orientation construisant son projet d'orientation.

Les approches PRÉLUDE et U-Chain constituent une véritable réponse à la loi ORE, traduction du Plan Étudiants dont l'objectif majeur porte sur l'amélioration de la réussite des étudiants : développer l'accompagner du continuum Bac-3/Bac+3 : « *je suis le co-designer de mon expérience d'orientation* », faciliter l'accès à l'enseignement supérieur (Parcoursup), transformer le premier cycle (Arrêté relatif au diplôme national de licence du 30 juillet 2018, réforme des études de santé) et accompagner les étudiants vers la réussite.

Par ailleurs l'UPHF et la FUPL s'engagent davantage dans le déploiement de parcours adaptés aux formations en alternance et à la formation continue.

Pour les formations en alternance.

S'appuyant sur le Titre I de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (vers une nouvelle société de compétences) et notamment, le chapitre III – Transformer l'Alternance, l'UPHF et les

établissements de la FUPL vont impulser davantage encore un déploiement de l’alternance dans l’offre de formation (contrats de professionnalisation et apprentissage).

Pour la Formation continue.

S’appuyant sur la loi « avenir professionnel » (LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel) qui permet de renforcer l’articulation entre l’offre de formation et le monde socio-économique, articulation médiatisée par la notion de compétence et de certification, L’UPHF et la FUPL vont développer un ensemble de parcours diplômants par unités capitalisables

Indicateurs
Cf indicateurs PRÉLUDE

### Objectif 1.3 : Campus numérique

#### *Projet et leviers d’action :*

L’UPHF et la FUPL partageant le projet d’un plus grand développement de la digitalisation des campus en vue de déployer tous les outils et toutes les méthodes d’approches pédagogiques et de travail qui permettent d’intriquer l’activité sur les campus et l’activité à distance.

Ainsi différents objectifs sont envisagés dans une approche synergique UPHF -FUPL pour les approches, campus numérique, Intelligence Artificielle, Blended learning, Gaming, ..., Digitalisation des processus, ..., pour :

- Créer de nouvelles formations dans les domaines du numérique et du design.  
Plusieurs éléments de contexte amènent à impulser la création de formations dans le domaine du numérique et du design. Le Président de la République a proposé une stratégie ambitieuse en faveur de l’intelligence artificielle (29 mars 2018) comprenant 3 axes : les talents, la diffusion de l’IA dans l’économie et la société et l’éthique (source MESRI). Le Conseil Régional des Hauts-de-France porte un plan de développement du numérique au sein du territoire permettant aux usagers d’avoir accès aux différents services numériques et de former aux métiers du numérique et des nouvelles technologies. Dans ce secteur d’activité, les entreprises de la région rencontrent des difficultés pour recruter des profils adaptés (15 000 emplois non pourvus, 100 000 au niveau national). Ce besoin auquel s’ajoute la transformation numérique des métiers conduit à infléchir l’offre de formation : droit et numérique, santé et numérique, Big Data, IA, data protection, incubateur legaltech, humanités numériques etc. En complément, il convient de former les étudiants aux usages du numérique : citoyenneté numérique, identité numérique, risques numériques et éthique. On retrouve ainsi de nombreux aspects de l’axe 4 de la STRANES et du plan stratégique pour une société numérique.
- Infléchir l’offre de formation en prenant en compte l’impact de la transformation numérique des métiers.
- Former tout étudiant aux usages du numérique (PIX, identité numérique, etc.).
- Prendre en compte l’évolution des métiers : Santé et Numérique ; Droit et Numérique ; Humanités et Numérique ; ...
- Créer des formations disciplinaires et interdisciplinaires dans le champ du numérique et du design
- Renforcer l’offre de formation en sciences du numérique.

- Créer des formations interdisciplinaires articulées avec le numérique, l’animation 2D, 3D et le gaming.
- Développer l’Open badge, pour confirmer l’acquisition d’aptitudes, de connaissances ou de compétences. L’objectif est de permettre la création et la gestion d’un portefeuille de certifications et de reconnaissances en fonction des apprentissages tout au long de sa vie, dans un cadre formel d’enseignement aussi bien que dans les loisirs, les études autonomes ou le bénévolat.

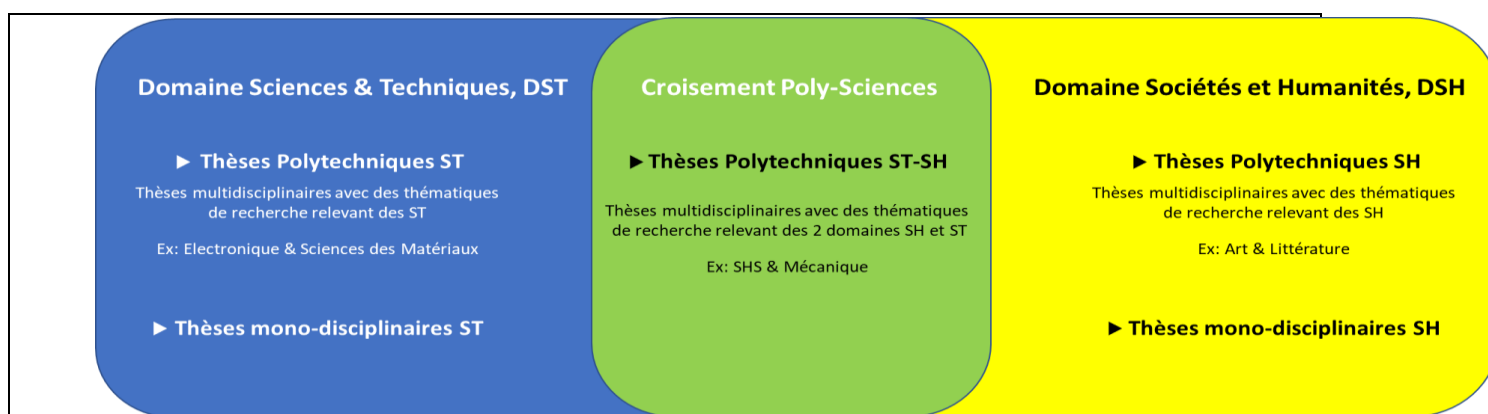
Indicateurs

## AXE 2 – Recherche

### Objectif 2.1 – École Doctorale - ED

#### *Projet et leviers d’actions :*

Le déploiement des activités de recherche s’appuie sur la création de l’École Doctorale Polytechnique Hauts de France (ED PHF), portée par l’UPHF. Il s’agit d’une ED pluridisciplinaire structurée autour de 2 domaines : Sciences et Technique (DST) et Sciences et Humanités (DSH). À l’intersection de ces deux domaines, des thèses multidisciplinaires touchant à la fois au domaine ST et au domaine SH seront promues (schéma ci-dessous).



L’ensemble des unités de recherche de l’UPHF et plusieurs unités de recherche des établissements de la FUPL ont vocation à intégrer cette école doctorale de site. Au niveau de la FUPL, les niveaux d’engagement sont synthétisés dans le Tableau 1.

**Tableau 2.** Niveau d’engagement dans l’ED PHF des établissements de la FUPL.

S’engage clairement dans la création de l’ED PHF commune à l’UPHF et à la FUPL, avec une focalisation forte de ses moyens de recherche (même limités).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ICL EESPIG (les facultés, ESPOL, ETHICS, Pôle 3D, ISTC, ESPAS-ESTICE, ...)</li> <li>- ICAM</li> </ul>
S’engage clairement dans la création de l’ED PHF commune à l’UPHF et à la FUPL, mais sans focalisation de ses moyens, engagés massivement par ailleurs sur ses axes prioritaires de recherche avec ULille principalement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- YNCREA</li> </ul>

Ne s'engage pas à ce stade mais une réflexion au cours du contrat pourra être engagée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EDHEC</li> <li>- IESEG</li> </ul>
--	--

L'UPHF et la FUPL rassemblent des enseignants-chercheurs et chercheurs d'horizons scientifiques très différents (psychologie, médecine, théologie, droit, science politique, économie, géographie, histoire, écologie, lettres, langues, art, mathématiques, sciences pour l'ingénieur, ...), leur conférant un avantage clair en matière de projets pluridisciplinaires, voire transdisciplinaires. Cet avantage, encore insuffisamment exploité, s'appuie sur quelques orientations stratégiques spécifiques :

- la recherche est réalisée et organisée de manière décentralisée au sein des unités et équipes de recherche ;
- les unités disciplinaires ayant atteint une masse critique sont être mises en réseau avec des unités pluridisciplinaires, coopérant avec agilité autour de projets thématiques communs, en lien avec les écosystèmes innovants ;
- le développement d'une culture de la recherche pluridisciplinaire, est un enjeu crucial.

À travers une meilleure mise en réseau des fonctions de soutien de la recherche et des chercheurs, il s'agira de contribuer à la professionnalisation et à la montée en qualité des réponses aux appels à projets (Tableau 2), de disséminer la culture de la recherche sur projet et d'offrir un soutien logistique accru aux enseignants-chercheurs et chercheurs.

Indicateurs
Nombre de réponses à des appels à projets nationaux et internationaux
Nombre de thèses

## Objectif 2.2 – Développer une École Universitaire de Recherche - EUR

### *Projet et leviers d'actions :*

De nombreuses thématiques de recherche sont susceptibles d'amener des coopérations fructueuses au niveau de l'Alliance, en particulier celle de l'hyper-humain, au cœur d'un projet d'EUR commun à l'UPHF et à la FUPL. Ce projet n'a pas été un des lauréats de l'appel à projets PIA « École Universitaire de Recherche » en 2019, mais il reste un axe de coopération stratégique pour l'alliance entre l'UPHF et la FUPL.

Le projet EUR-HISTIC (EUR – Hyper-human International School : Technology, Interactions, human Changes) part du constat que les mutations technoscientifiques contemporaines, associées à l'émergence de formes nouvelles de coopération (humain-machine, humain-humain) et d'intelligences, dites artificielles, questionnent le devenir humain. Cette évolution entraîne une rupture de paradigme au cœur des avancées technologiques et conceptuelles de notre société, avec en ligne de mire une autre définition de l'humain : l'hyper-humain, entendu comme être humain connecté et en interaction permanente avec ses objets, smart-devices, assistants numériques, etc. Ce champ thématique, au confluent des thématiques du posthumanisme et du transhumanisme développées par l'UPHF et par la FUPL, ouvre un dialogue original et ambitieux sur la notion de soft IA. Il s'inscrit dans les défis 4 et 6 à 8 de l'agenda stratégique pour la recherche, le transfert et l'innovation « France Europe 2020 ».

Le projet EUR-HISTIC sera retravaillé puis déployé dans une ambition revisitée. Par ailleurs, sur sa dimension de thématique de recherche, ce projet a été décomposé en actions de recherche promues

dans deux projets du futur CPER 2021-2027 : le projet Cornelia porté par l'Isite ULNE et le projet Humansign porté par l'Alliance Universitaire Polytechnique Hauts-de-France.

## AXE 3 – Universités et Territoires :

---

### Objectif 3.1 – Expertises

#### *Projet et leviers d'actions :*

L'UPHF et les établissements de la FUPL bénéficient d'une intégration forte dans leurs écosystèmes territoriaux, qui se traduit par de nombreux partenariats et interactions avec l'environnement social, économique et culturel. Une manifestation tangible de cette inscription dans le territoire est le nombre croissant de sollicitations externes, de contrats et d'expertises adossés aux compétences recherche développées au sein des entités. Les sollicitations reçues émanent aussi bien des institutions publiques et des collectivités territoriales (Conseil Régional des Hauts-de-France, Métropole Européenne de Lille, ...) que des entreprises et du tissu associatif.

L'UPHF et les établissements de la FUPL ont favorisé l'émergence d'expertises variées issues de la recherche ou nourrissant le développement de l'activité de recherche. Cette politique consiste à intriquer la production d'une recherche (fondamentale) publiée de bon niveau et reconnue internationalement avec une logique de service à la société, c'est-à-dire d'application et de questionnement des résultats de ces recherches avec des problèmes concrets sur sollicitation d'acteurs privés ou publics, dans des domaines assez variés. Une telle approche concourt et renforce la bonne relation entre pédagogie, recherche et innovation.

Dans les prochaines années, l'UPHF et les établissements de la FUPL vont poursuivre le développement des expertises issues de la recherche articulée avec les écosystèmes innovants.

Indicateurs
Nombre de prestations développées
Nombre de réponses à des appels à projets territoriaux

### Objectif 3.2 – Pépite

#### *Projet et leviers d'actions :*

Pour l'Entrepreneuriat et la Création d'entreprise, l'UPHF et les établissements de la FUPL assurent un accompagnement fort, permettant à tout étudiant ou jeune diplômé qui le souhaite de désormais co-construire au sein de son établissement le parcours qui le conduira à la réalisation de son projet, quelle que soit la démarche entrepreneuriale : individuelle ou collective, à finalité économique et/ou sociale, innovante ou non, technologique ou non, avec création d'activités ou reprise d'entreprise.

Les établissements de l'alliance participent ensemble au réseau PEPITE. Ouverts sur leurs écosystèmes socio-économiques, ancrés sur le territoire, les PEPITE associent outre les universités et écoles, les acteurs économiques et les réseaux associatifs. Le PEPITE donne accès au statut national d'étudiant-entrepreneur.

Indicateurs
Nombre de projets
Nombre d'entreprises créées

### Objectif 3.3 : Village-Campus ARTisanat et Métiers 4.0.

#### *Projet et leviers d'action :*

La décision par la FUPL/ICL de reprise du Techshop (FabLab +) et la réflexion à un redéploiement au service des jeunes, des demandeurs d'emploi, des artisans, des entrepreneurs, des territoires et des différents acteurs ont conduit à la prédéfinition de ce concept Villages-campus ARTisanat et Métiers 4.0

Il consiste en une exploration un nouveau modèle très innovant de « ré-invention par le bas » (selon la théorie développée à partir de l'école de Montréal).

Le déploiement initial est envisagé sur 3 sites expérimentaux à Lille (sites envisagés avec la MEL), à Mons et à Valenciennes, à partir des universités : UPHF, UMons et FUPL et en lien avec les grands acteurs institutionnels et entreprises des territoires

D'autres lieux pourront être envisagés.

Parmi les axes du projet sont envisagés :

- L'émergence de Spin-off d'entreprises (à partir des partenariats à établir avec des entreprises pour tendre vers des schémas proches des schémas allemands notamment), l'accompagnement d'émergence de start-up, le déploiement d'espaces de préséries, d'expositions et de ventes, de création artistique, ...
- Le déploiement/redéploiement de formations d'apprentis à tous les niveaux (bac pro, BTS, Licence Pro, Bachelor, Licence, Master ...) en associant des acteurs comme les lycées technologiques, ...

Le projet intégrera les dimensions de neutralité carbone, de digitalisation, de technologies 4.0, et ce toujours dans une logique de service aux territoires et du monde économique.

Les constructions du business model, des modes de financement potentiels, du portage juridique, ... sont à explorer. Enfin l'organisation de voyages apprenants en France et à l'international pour découvrir les différents éco-systèmes innovants, de sites en Allemagne, au Danemark est à programmer.

**Tableau 3.** Niveau d'engagement dans la création de Villages expérimentaux des établissements de la FUPL.

S'engage clairement dans la création à partir du Techshop d'un réseau transfrontalier de Villages expérimentaux « ARTisanat 4.0 » avec un volet recherche (Living lab de type Humanité) (Lille, Valenciennes, Mons)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ICL EESPIG (les facultés, ESPOL, ETHICS, Pôle 3D, ISTC, ESPAS-ESTICE, ...)</li> <li>- ICAM</li> <li>- Groupe Ozanam-EPIL</li> </ul>
Participe au volet pédagogique du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- YNCREA (ADIMAKER et évolutions - mécatronique, gaming 3D, ...)</li> </ul>
Ne s'engage pas à ce stade et ne voit pas de perspectives à ce stade	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EDHEC</li> <li>- IESEG</li> </ul>

Indicateurs
Nombre de projets
Nombre de réponses à des appels à projets

## AXE 4 – International :

### Objectif 4.1 – Université européenne

#### *Projet et leviers d'actions :*

Université européenne : élaborer des partenariats privilégiés et participer à la construction d'une Alliance Université européenne.

Parmi les éléments structurants de la politique d'internationalisation figure le choix stratégique de développer des partenariats privilégiés renforcés avec des universités européennes, de taille équivalente et partageant toutes comme centres de gravité, le volet « Sciences et Technologie » et le volet « Sociétés et Humanités ». Dans ce cadre, l'Alliance universitaire polytechnique UPHF-FUPL vise à la construction et au développement d'une Alliance Européenne avec les universités de Poznan (PUT) – Pologne, de Vaasa (UVA) – Finlande, de Cantabria (UC) – Espagne, de Catania (UNICT) – Italie, de Mons (UMONS) – Belgique et de Brandenburg Cottbus-Senftenberg (BTU) - Allemagne

Les enjeux de cette Alliance d'Universités Européennes sont avant tout de :

- Co-construire avec tous les partenaires un nouveau modèle d'université européenne ouverte, créative, multiculturelle, interculturelle et centrée sur la personne.
- Faciliter les échanges et la fertilisation croisée des deux centres de gravités que sont le volet « Sciences et Technologie » et le volet « Sociétés et Humanités » à l'échelle de la recherche, de la formation et de l'innovation.
- Accentuer les mobilités des personnels. Pour accompagner les démarches individuelles (en particulier en recherche), la possibilité de mobilité sabbatique recherche est à expérimenter (sur des périodes pouvant aller de 1 mois à 6 mois) et le déclenchement de bourses recherches favorisant l'accueil de collègues internationaux pour des périodes équivalentes est à expérimenter.
- Favoriser l'éclosion d'une nouvelle génération d'Européens créatifs, capables de coopérer dans différentes langues, au-delà des frontières et des disciplines, afin de relever les défis sociétaux de l'Europe et de combler les pénuries de compétences auxquelles elle est confrontée.
- Permettre à chaque partenaire de l'Alliance d'Universités Européennes d'être également une composante essentielle de son territoire en contribuant à son attractivité, à sa compétitivité et à son développement économique.

Indicateurs



## Objectif 4.2 – Alliances transfrontalières de proximité

### *Projet et leviers d'actions :*

Ce projet s'articule autour du triptyque Recherche-Formation-Innovation ainsi que sur des outils communs, c'est-à-dire le développement de plateformes technologiques et numériques pour permettre une mutualisation des ressources et des interactions à la fois sur le terrain et à distance.

Déjà des partenariats transfrontaliers renforcés existent avec les universités de Mons (UMons), de Namur (UNamur), ..., en Belgique, avec l'université de Liverpool (LHU), en Grande-Bretagne, ...

Ainsi, il s'agit de :

- Proposer au niveau de la recherche des espaces de coworking virtuels et physiques pour que d'une part, des équipes transdisciplinaires au sein de l'alliance se forment et d'autre part, être en mesure de faire émerger des laboratoires transdisciplinaires communs. Les sujets abordés prioritairement seront : le transport/la mobilité/le handicap ; les villes intelligentes ; l'environnement/l'énergie, le domaine de la santé.
- Permettre à tous les étudiants d'accéder à une éducation de qualité, transdisciplinaire et interculturelle afin que ces derniers puissent vivre l'expérience internationale à domicile. L'objectif est la création et/ou le développement de parcours interuniversitaires hybrides, à la fois en distanciel et présentiel.
- Créer des consortiums constitués des acteurs du territoire et des partenaires de l'alliance afin d'assurer le transfert des technologies et renforcer le potentiel d'innovation des territoires transfrontaliers.

Indicateurs
Nombre de projets développés